



Développement économique et Formation

Aide aux étudiants du Manitoba
Agrément, contrôle et aide financière aux étudiants
1181, avenue Portage, bureau 401, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6321 Téléc. : 204 948-3421
www.manitoba.ca

Nom de l'étudiant : _____ **N° de dossier :** _____

Date : _____

AIDE SUPPLÉMENTAIRE

Si vous n'êtes pas en mesure de terminer la présente année d'études sans une aide financière supplémentaire, veuillez remplir le formulaire *Revenu et dépenses du demandeur* ci-joint et nous le faire parvenir avec tous les documents demandés. Une fois que nous aurons reçu le formulaire dûment rempli et tous les documents exigés, nous les examinerons et déterminerons si vous avez droit ou non à une aide supplémentaire.

Si votre manque de financement découle d'un changement à votre situation, par exemple une augmentation de votre charge de cours ou une baisse de vos revenus, vous n'avez pas besoin de remplir le formulaire ci-joint. Vous n'avez qu'à soumettre une lettre signée où vous demandez une nouvelle évaluation de votre dossier et en indiquez la raison. La lettre doit être accompagnée de pièces justificatives.

Le montant maximum de l'aide supplémentaire versée en raison de changements au revenu et aux dépenses est fixé à 3 333 \$ et cette aide ne sera accordée qu'**une seule** fois au cours de l'ensemble de vos années d'études.

Tous les renseignements fournis par votre famille et vous à l'Aide aux étudiants du Manitoba feront l'objet d'une vérification.

Vous devez fournir tous les renseignements au plus tard deux mois avant la fin de votre période d'études. Sinon, l'Aide aux étudiants ne pourra pas traiter votre demande. Elle peut exiger des documents supplémentaires afin de justifier les explications présentées.

Une fois que l'Aide aux étudiants du Manitoba aura reçu les renseignements exigés, elle procédera à l'étude de votre demande. Vous devez compter cinq semaines environ pour le traitement de votre demande. Les fonds ne peuvent pas être versés après la date de fin de votre période d'études.

Les étudiants qui ont des problèmes financiers pour des raisons d'éclatement de la famille, de contraintes budgétaires, de remboursement de dettes et d'autres problèmes pertinents peuvent s'adresser à un conseiller aux étudiants.

Si vous avez des questions ou si vous voulez des éclaircissements, veuillez communiquer avec

l'Aide aux étudiants du Manitoba :

Téléphone : 204 945-6321

Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1 800 204-1685

Courriel : ManitobaStudentAid@gov.mb.ca

www.aideauxetudiantsdumanitoba.ca

Envoyez tous les renseignements exigés à :

Aide aux étudiants du Manitoba
1181, avenue Portage, bureau 401
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Nom : _____

N° de dossier : _____

REVENU ET DÉPENSES DU DEMANDEUR

| Revenu mensuel (pendant les études) | Dépenses mensuelles (pendant les études) |
|--|---|
| Revenu mensuel du demandeur : Brut _____ \$ Net _____ \$ | Loyer ou hypothèque _____ \$ |
| Revenu mensuel du conjoint : Brut _____ \$ Net _____ \$ | Impôt foncier _____ \$ |
| Prestations d'assurance-emploi : Brut _____ \$ Net _____ \$ | Électricité, chauffage (gaz naturel ou autre) _____ \$ |
| Prestations du RPC ou de retraite _____ \$ | Téléphone ou téléphone cellulaire _____ \$ |
| Indemnités d'accident du travail _____ \$ | Internet et câble _____ \$ |
| Pension alimentaire pour le conjoint ou les enfants _____ \$ | Eau _____ \$ |
| Prestation fiscale canadienne pour enfants _____ \$ | Nourriture, épicerie et repas au restaurant _____ \$ |
| Aide parentale (prêts) _____ \$ | Vêtements et soins personnels _____ \$ |
| Aide parentale (dons en espèces) _____ \$ | Essence, huile et stationnement _____ \$ |
| Aide des Services d'emploi et de formation professionnelle _____ \$ | Assurance automobile, habitation ou personnelle _____ \$ |
| Autre (veuillez préciser) _____ \$ | Soins médicaux et dentaires _____ \$ |
| | Garderie _____ \$ |
| | Pension alimentaire pour le conjoint ou les enfants _____ \$ |
| | Loisirs et divertissement _____ \$ |
| | Laissez-passer d'autobus _____ \$ |
| | Autres dépenses (veuillez préciser) _____ \$ |
| TOTAL DES REVENUS MENSUELS _____ \$ | _____ \$ |
| Autres revenus non mensuels : | TOTAL DES DÉPENSES MENSUELLES _____ \$ |
| Remboursement d'impôt du demandeur et du conjoint, s'il y a lieu _____ \$ | |
| Remboursement de la TPS (montant trimestriel) _____ \$ | |
| Solde de comptes bancaires au début des études : _____ \$ | |
| (jj/mm/aaaa) | |
| compte n° : _____ \$ | |
| compte n° : _____ \$ | |
| compte n° : _____ \$ | |
| TOTAL DES REVENUS _____ \$ | |
| | Remboursement de dettes FOURNIR DES RELEVÉS ACTUELS |
| | Préciser le créancier. |
| | Inclure les cartes de crédit, les lignes de de crédit et les paiements automobiles. |
| | Versement mensuel minimum |
| | _____ \$ |
| | _____ \$ |
| | _____ \$ |
| | _____ \$ |
| Quel est le montant d'aide supplémentaire dont vous avez besoin pour cette période d'études? _____ \$ | |
| Les documents suivants doivent être joints à la demande : | |
| <input type="checkbox"/> une copie de vos récents relevés de paie ou d'allocations. (Veuillez préciser s'il s'agit de paiements hebdomadaires à la quinzaine mensuels.) | |
| <input type="checkbox"/> une copie des relevés bancaires qui commencent un mois avant le début des études et comprenant le premier jour du programme d'études, et où tous les paiements des services publics, de loyer ou d'hypothèque, et d'assurance sont clairement indiqués. Les dates des relevés doivent comprendre le premier jour du programme d'études. | |
| <input type="checkbox"/> de la documentation sur les paiements de loyer ou d'hypothèque et de remboursement de dettes mensuels moyens. | |
| <input type="checkbox"/> de la documentation pour toute autre situation dont vous désirez que nous tenions compte. | |
| <input type="checkbox"/> une copie de tous vos antécédents scolaires pour toutes les années de vos études postsecondaires. | |

Signature du demandeur_____
N° de téléphone (jour) Date_____
Signature du conjoint_____
N° de téléphone (jour) Date